



LE MOT DU MAIRE

Concitoiennes, Concitoiens,

Au milieu de cette année 2023 et à mi-mandat de la mission que vous nous avez confiée en 2020, je vais vous tracer la feuille de route finale.

Tout d'abord, vous pouvez constater que **l'Enfouissement des lignes HT** engagé par ENEDIS suit son cours, avec notamment la mise en place des nouveaux postes de transformation. D'ici la fin de l'année, il ne devrait plus y avoir de trace des anciens ouvrages.

Dans la lignée des effacements de réseaux, je réitère le message déjà publié par la Mairie concernant la fin du service **ADSL** de Télécommunication au mois de novembre 2025. Je voudrais une fois de plus sensibiliser les personnes n'ayant pas encore pris véritablement conscience de l'impact de cette situation : celles qui n'auront alors pas souscrit à la fibre se trouveront de fait très embêtées... Je vous conseille donc d'engager dès à présent les démarches nécessaires avec un opérateur de votre choix afin d'éviter tout problème de raccordement au réseau qui pourrait par la suite ralentir la démarche.

La **Reconstruction de l'aile du Presbytère** a enfin démarré. La procédure administrative a été longue, mais cela n'a pas été une surprise. Ces travaux devraient être achevés vers la fin de l'année, au mieux. Comme vous le savez tous, le prix des matériaux a vraiment flambé depuis plusieurs mois, et nous craignons le pire dans l'analyse des offres. Le montant dépassait en effet de près de 80 000 € l'estimatif de l'architecte ! Nous avons donc été obligés de déclarer le marché infructueux sur la plupart des lots. Ceci nous a permis de renégocier avec les entreprises dans le cadre réglementaire prévu, et nous avons finalement réussi à réduire cet écart à 16 000 €.

En tenant compte du dédommagement de l'assurance ainsi que de la subvention du Département (uniquement sur la partie excédentaire de l'estimatif de l'assurance), la part communale sera de 100 000 € environ, somme que nous autofinancerons. Comme je vous l'avais déjà exposé dans la stratégie d'investissement voici quelques mois, avec cet investissement-là, nous résolvons beaucoup de situations inadaptées et préparons l'avenir :

- construction d'un nouveau local technique, plus grand et mieux adapté à nos besoins,
- déplacement du local stockage du Comité des fêtes (aujourd'hui dans des containers sur le site de la station d'épuration),

- création d'une zone technique pour l'association de chasse,
- intégration d'un WC public,
- allègement significatif des travaux lors de la re-construction de la future salle des fêtes, sachant que toutes les annexes à celle-ci seront rendues disponibles dans les anciens locaux techniques laissés vacants.

L'autre gros dossier que nous venons de rouvrir est celui du **Document d'Urbanisme** de notre commune. Je rappelle que nous avons volontairement temporisé cette étude pendant deux ans, lorsque nous avons appris que notre potentiel constructible allait être fortement impacté par la nouvelle législation. Cela a permis aux propriétaires désireux de vendre de pouvoir mener à bien leurs transactions. Depuis le début de l'année, la Commission Urbanisme, accompagnée du bureau d'étude CITADIA, a repris ce dossier. Il en résulte que notre surface disponible de 7,15 hectares passerait à 4,5 hectares avec la nouvelle réforme. Vous l'avez compris : le législateur, qui veut lutter contre l'artificialisation des sols, va nous contraindre à supprimer 2,65 hectares de foncier ! Il est important de savoir qu'il n'y a aucun arbitrage exercé par les élus de la commune sur les parcelles à retirer. Seules seront prises en compte les conditions posées dans la loi, à savoir :

- les usages agricoles,
- les zones humides,
- les parcelles en façade de voirie non desservie par les réseaux,
- les zones à faible densité d'urbanisation.

À l'heure où je vous fais part de ces informations, le dossier est toujours en cours de procédure administrative. Il nous reste encore à préparer la rencontre qui doit se dérouler avec les services de l'État et le SCoT Nord Toulousain, et je ne vous cache pas que les informations que je viens de vous donner concernant le potentiel des surfaces urbanisables ne sont pas encore définitivement actées. La dernière étape ouvrira l'enquête publique permettant à chacun de vous de donner son avis. Le Commissaire enquêteur rendra ensuite ses conclusions pour envoi du dossier en Préfecture. Puisque nous travaillons sur un dossier pouvant impacter certains d'entre vous, je vous invite à me contacter directement si vous souhaitez de plus amples informations.

Enfin, dans la chronologie de l'instruction du dossier, les dernières nouvelles venant du SCoT Nord Toulousain et que je viens d'avoir récemment s'avèreraient catastrophiques en termes de potentiel constructible qui nous serait attribué. Affaire à suivre...

Les affaires de la Mairie continuent néanmoins... Pendant tout ce mois de juillet, la seconde partie du renouvellement de la **Conduite d'Eau Potable** va être engagée sur la RD15 ainsi que sur le haut de la route de Pech Auriol. La canalisation complète qui part du réservoir de Patrou aura ainsi été remplacée par le SIEVT (Syndicat intercommunal des eaux de Villemur-sur-Tarn). Cette opération fait partie du programme permettant de lutter contre les fuites.

Il faut savoir, à ce sujet, que ce syndicat de l'eau potable de Villemur, dont je suis le Vice-président, a engagé des actions sur 3 axes :

- la réduction des fuites par le remplacement de toutes les anciennes conduites,
- la création d'une nouvelle station de pompage (rive droite du Tarn) de manière à nous assurer la pleine maîtrise de la chaîne de production d'eau potable,
- le remplacement programmé de tous les compteurs par des compteurs communicants.

Sur cette seconde moitié de mandature, plusieurs chantiers ont par ailleurs été actés par le Conseil municipal. Tout d'abord, celui de la **Continuité Piétonne PMR de la route de Montvalen**. Nous l'avons volontairement retardé afin de limiter les nuisances sur les usagers du secteur concerné, qui auraient dû, sinon, supporter en même temps les travaux d'enfouissement des lignes HT. Mais ce chantier devrait débuter début 2024. Nous allons relier le pont de la Mouline au centre-bourg. La sécurité des piétons sera dès lors assurée de l'entrée du village (côté nord) au centre-bourg. Il s'agit là d'un investissement coûteux (200 000 €), mais il était nécessaire de sécuriser tout ce linéaire, beaucoup de personnes l'empruntant régulièrement.

Nous allons également poursuivre les travaux d'**Enfouissement des réseaux BT et Télécom**, avec leur dernière phase prévue sur les rues de la Croix Blanche et de l'Escalère fin 2024 et début 2025. C'est ainsi que s'achèvera ce vaste programme commencé par mon prédécesseur en 1998... Notez que les règles du SDEHG qui définissent

l'accès pour bénéficier des aides du Département ne concernent qu'un périmètre de 500 mètres de rayon autour du centre-bourg. Dans le même temps, nous allons passer au **Tout LED** sur les lanternes du village qui n'en sont pas encore équipées. À terme, nous ferons partie des communes ayant satisfait aux recommandations concernant les économies d'énergie. Le tout LED, très largement soutenu par l'État et le Département, fait effectivement partie des éléments essentiels pour entrer dans un monde plus économe et respectueux de l'environnement. Nous achèverons ce long parcours de mandature par la **Réfection de la rue de l'Escalère**, qui en a grandement besoin ! Elle est d'ailleurs la dernière rue du bourg à n'avoir pas encore profité de véritables travaux de rénovation. Nous attendions d'avoir achevé le programme d'enfouissement pour pouvoir intervenir. Cela se fera par le biais du Pool Routier 2025/2027.

Je suis conscient qu'il reste beaucoup de travaux de voirie à réaliser, mais notre budget tri-annuel ne nous permet pas d'en faire plus si nous voulons respecter notre équilibre budgétaire. Les arbitrages faits sont essentiellement basés sur la sécurité : densité d'urbanisation ainsi que circulation importante des véhicules empruntant ces voies.

Voilà donc la feuille de route que nous nous sommes fixée pour ces derniers mois. Il est à noter que cette mandature aura été marquée par des chantiers importants menés par des maîtres d'ouvrages extérieurs à la Commune. Je veux parler d'**Orange** pour l'installation d'antennes 4G/5G, d'**Haute-Garonne Numérique** pour la mise en place de la fibre et d'**ENEDIS** pour l'effacement de la moyenne tension (20 000 V). De notre côté, nous faisons en sorte de maintenir une cadence de travaux qui conduisent notre village vers plus de confort, de services et de sécurité... en évitant, autant que possible, d'avoir recours à l'emprunt. Nous devons donc gérer ces investissements avec méthode et efficacité, avec toujours le souci de **ne pas augmenter le taux de nos impôts locaux**.

Le Maire, **Didier ROUX**

Bravo à toutes et à tous ! Encore une fois, notre LOTO a été une formidable réussite ce dimanche 25 juin sous une météo radieuse au parc du presbytère. Il a même fallu pousser les chaises et ajouter des tables tellement vous êtes venus en nombre pour profiter de nos nombreux lots ! Cette manifestation n'aurait pas été d'un tel engouement sans les nombreux lots que nous ont offerts nos partenaires. Merci pour votre générosité et vos contributions au succès de cet événement. Les participants ont pu repartir avec l'ensemble des lots d'une valeur de plus de 5000 euros.





FÊTE LOCALE

Cette année la tournée des fleurs sera animée, on vous attend nombreux le 05/08. La fête du village aura lieu le 19 et 20 Août. Le cochon de lait sera à l'honneur. Vous trouverez joint au Souhet le programme détaillé de la fête et le bulletin de réservation pour le repas. Pensez à réserver le repas du Samedi 19/08 au soir dès à présent jusqu'au 05/08, soit par tel au 07 67 19 59 66 ou par email ac-sa.bondigoux@g-mail.com.

Nouveauté : Le dimanche 20 août à 13h, vous aurez la possibilité de déguster un pain saucisse ou merguez pour 4€ accompagné de frites pour 5€.

RAPPEL location de tables et chaises : disponibles pour les habitants de (Bondigoux, Layrac s/ Tarn, Mirepoix s/ Tarn, Villemur s/ Tarn, Bessières, La Magdeleine s/ Tarn) Bondigoux 5€ pour 1 table et 6 chaises Extérieur 7€ pour 1 table et 6 chaises

Suivez nous sur Facebook: "Comité des fêtes de Bondigoux" ac-sa.bondigoux@gmail.com,
Tél. : 07 67 19 59 66

L'association Lutz, association artistique et culturelle bondigounaise.

L'ancienne école ouvre ses portes sous un nouveau nom : La Bondithèque. Le nouveau lieu artistique et culturel, situé chemin de la passade à Bondigoux. À partir de la rentrée de septembre, c'est ici que se dérouleront des temps d'initiations gratuits pour les bondigounais et les bondigounaises de tout âge. Vous pourrez y explorer la pâte à modeler, le cinéma d'animation stop-motion et l'art urbain. Elle accueillera pour la première fois le public lors de sa journée de portes ouvertes le samedi 2 septembre, de 14h à 18h. Vous y découvrirez une salle d'exposition et des espaces d'ateliers. Ce jour là, nous y distribuerons des flyers comprenant les liens vers nos réseaux sociaux, l'agenda de l'année et les différents types d'ateliers.



Concert des élèves de l'École de Mirepoix avec les Grandes Bouches 16/06/2023

Ce projet Laïque et Citoyen, initié par le Conseil Départemental, s'est traduit pour notre école par un partenariat avec « Chants d'Action » conduit par les Grandes Bouches.

Pour les élèves de cycle 3, à partir de la laïcité et de la citoyenneté, c'est un projet pluri et interdisciplinaires qui s'est mis en place. Il leur a permis de

travailler l'histoire, l'éducation musicale, l'éducation civique et morale et de la production d'écrits avec la création de 3 chansons dont ils ont choisi les thèmes : les migrants et l'exclusion, ce que devrait être la solidarité, ce qu'est la pauvreté dans le monde!

A travers les chansons des Grandes Bouches, ce sont tous les élèves qui ont découvert le plaisir et l'exigence du chant choral.

Un grand merci aux élèves de l'école du Soulèdre et à tous ceux qui ont contribué à ce projet. Voici une des chansons:

LE TOUR DU MONDE (texte des élèves de CM1/CM2 - Musique les Grandes Bouches)

Thème musical

Pa la pa pa pam (x2)

Pa la pa pa pa pam (x2)

Refrain

Si jamais tu prends ma main

On fera le tour du monde (x3)

Si jamais du prends ma main

Alors, ne perds pas une seconde

On fera le tour du monde (x2)

La pauvreté est insupportable

Quand on n'a même pas une assiette à table

Le mot richesse ne veut pas dire grand-chose

Dans un monde où les enfants ont faim

Ils sont négligés, ignorés de tous

Comme s'ils n'étaient que des fan-tômes dans la foule

Leur vie est une lutte quotidienne, une bataille

Mais ils gardent espoir malgré les revers et les entailles

S'ils ont une richesse, c'est leur force intérieure

Ils ne rêvent que d'une vie plus stable et de jours meilleurs

Refrain

Alors ils méritent notre respect pour cette force qu'ils tiennent de nous

Alors nous leur tendons la main

(x2)qu'il sachent qu'ils ne sont pas seuls

Que nous partageons notre table

Que nous partageons nos sourires

Que nous partageons nos rires

Nous savons maintenant que dans l'adversité la clef est la solidarité

qu'ensemble nous pouvons déplacer des montagnes

Alors continuons notre chemin, main dans la main

Nous porterons nos drapeaux de fraternité, de partage

Nous sommes l'humanité

Nous sommes le futur

Refrain

Thème musical

ETAT CIVIL DÉCES

Barthélémy
MILANO
le 3 avril 2023
à l'âge de 79 ans

ETAT CIVIL NAISSANCE

Gabrielle
FLORES REGIS
le 17 février 2023



ETAT CIVIL MARIAGE

Barbara RAYNIER
&
Gilles BOUTEMY
le 8 avril 2023

Catherine POEZEVARA
&
Frédéric CHAUMEIL
le 22 avril 2023

Laura AMORIN MENDOZA
&
Arnaud LOUPIAS
le 17 juin 2023



Assurance Santé pour votre Commune

Bondigounais, votre mairie vous ouvre la possibilité de bénéficier d'un tarif privilégié en Complémentaire Santé et gagner en pouvoir d'achat à travers l'offre d'AXA « Assurance santé pour votre commune ».

Quels sont les avantages de ce tarif négocié ?

- Une réduction à vie de 25% pour les seniors à partir de 60 ans
- Une réduction à vie de 25% pour les travailleurs non-salariés, artisans, commerçants, agriculteur, professions libérales...
- Une réduction à vie de 15% pour les salariés.

L'offre est simple et accessible à tous, sans questionnaire médical, ni limite d'âge et vous permet d'avoir une complémentaire santé couvrant les besoins de chacun. Le seul et unique critère est d'être domicilié ou de travailler sur la commune.

Permanence et prise d'informations:

20 juillet 2023 9h30 à 12h00 15H-19H

Salle des fêtes de Bondigou ux

Contact pour votre prise de rendez-vous :

Florence Davailles 06.80.87.67.44

Audrey Bigle 06.66.71.82.11

Petites annonces

Recherchons sur Bondigoux, une personne pour nourrir notre chat quand nous nous absents.

Contact: 07.77.30.45.52

Assistante Maternelle Agréé

Assistante Maternelle Agréée Bondigoux

Je suis Jennifer Assistante Maternelle Agréée depuis 2011.
Maman de trois enfants 13, 10 et 3 ans .

C'est avec plaisir que je propose d'accueillir vos petits bouts de choux de moins de trois ans.

Jeux, promenade, lecture, chants...

Attentive aux besoins et la sécurité de l'enfant.

J'ai 2 places disponibles à partir de Septembre .

Je reste à disposition pour toute information.

06 59 95 72 73 .

Source: Agence Technique
Départementale - Janvier 2023

POPULATION

Parmi les 586 communes de la Haute-Garonne, Bondigoux est classée 11^e pour son évolution démographique.

720 Habitants en 2020

97 Habitants au km²

Densité en 2020 (Superficie communale : 7 km²)

+39,5% Évolution de la population de 2014 à 2020 (+204 hab.)

+14 Solde naturel de 2014 à 2020

+190 Solde migratoire apparent de 2014 à 2020

659 Habitants en 2019

Population par tranche d'âge Evolution de 2013 à 2019

138 0 à 17 ans

+2,3%

28 18 à 24 ans

+5,8%

364 25 à 64 ans

+36%

129 65 ans et plus

+81%

Evolution de la population de 1968 à 2020



**CONGÈS ANNUELS - La mairie sera fermée
du 13/07 au 17/07 inclus / du 11/08 au 30/08 inclus**

Bienvenue aux nouveaux habitants

La commune est heureuse de vous accueillir et vous invite à vous présenter à la mairie. L'occasion de vous rencontrer, de vous informer et de mettre à jour notre fichier population...

MACHINE à PAIN

Considérant la vente de pain par l'épicerie du village, le Conseil Municipal a décidé de ne pas reconduire le contrat de location de la machine à pain.

En conséquence, celle-ci sera retirée à compter de la mi-septembre.

L'épicerie est ouverte de 9h à 12h et de 16h30 à 19h30 du mardi au vendredi. Le samedi de 9h30 à 12h et de 16h30 à 19h30.

Le dimanche de 9h30 à 12h.



MAIRIE DE BONDIGOUX : 1, rue Principale 31340 Bondigoux - Tél: 05.61.09.38.16

E.mail: secretariat@bondigoux.fr - Site : www.bondigoux.fr

Ouverture au public : lundi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

mardi et jeudi de 13h à 17h et mercredi de 8h30 - 12h

En cas d'urgence : Le Maire : 06.62.33.34.64

Le Souhet